

Un premier Conseil Municipal des Jeunes voit le jour

Châtelleraut le 30 septembre 2025 – La Ville franchit une nouvelle étape en donnant une place forte à la parole et à l'initiative de sa jeunesse.

Le **premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** sera officiellement lancé le **mercredi 5 novembre 2025**.

Cette nouvelle instance permettra aux jeunes de **14 à 25 ans** de s'exprimer, de proposer et de porter des projets au service de leur ville et de ses habitants.

Pourquoi un CMJ ?

Né du diagnostic jeunesse de 2022 et nourri par deux éditions de *Parole aux jeunes*, le Conseil Municipal des Jeunes a été pensé et construit avec et pour la jeunesse châtelleraudaise. Il se veut un espace d'expression, d'engagement et de responsabilisation.

Les missions du CMJ :

- Donner la parole aux jeunes et renforcer leur représentation.
- Porter des initiatives citoyennes et des projets concrets.
- Participer activement à la vie démocratique locale.
- Être force de proposition pour les élus et les habitants.

Composition et organisation :

Le CMJ sera composé de **12 à 25 jeunes volontaires**, pour un mandat de **10 mois**, allant de septembre à juin de l'année scolaire. Les jeunes se réuniront en séances plénières, en grands groupes ou en commissions de travail selon les besoins et projets en cours.

Candidatures :

- Critères : résider à Châtelleraut (ou en résidence alternée), avoir entre 14 et 25 ans et déposer un dossier de candidature.
- Dossiers disponibles en ligne : <https://swll.to/41WHI7>

Le CMJ est l'occasion unique, pour les jeunes de Châtelleraut, de devenir **acteurs de leur territoire**, de partager leurs idées et de contribuer à façonner l'avenir de leur ville.

Rétrospective du projet

- **2022** : Diagnostic jeunesse, première étape vers une feuille de route municipale.
- **2024** : *Parole aux jeunes* réunit 70 jeunes et des élus pour échanger sur les priorités du territoire.

Grand Châtelleraut

Communiqué de presse

Le 30/09/2025 16:12

-
- **2025** : Séminaire jeunesse, validation par le comité de pilotage puis adoption à l'unanimité par le Conseil municipal en juillet.
 - **5 novembre 2025** : Première séance du Conseil Municipal des Jeunes de Châtelleraut.

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatelleraut.fr